

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs

Témoignages des pionniers des relations franco-québécoises

31 mars 2017

Québec

Intervieweur : Robert Trudel

Interviewé : Robert Normand

00:00:00:00	
00:00:05:12	Robert Trudel : Bonjour M. Robert Normand. Je vous remercie d'avoir accepté d'accorder un entretien dans le cadre des travaux de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, qui recueille les témoignages des principaux acteurs de la relation entre la France et le Québec.
00:00:23:18	Nous sommes le vendredi 31 mars 2017 à Québec.
00:00:30:12	Je voudrais au départ faire quelques liens avec votre formation. En 1960, vous êtes licencié en droit de l'Université de Sherbrooke et admis au Barreau du Québec; et en 1962 vous êtes diplômé de l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris.
00:00:50:23	Qu'est-ce que votre formation et votre séjour en France vous ont apporté ? Est-ce que cette période de votre vie a été déterminante par la suite durant votre carrière ?
00:01:01:03	Robert Normand : La réponse est simple : oui, tout à fait. Je veux d'abord vous remercier pour votre invitation. Je me sens très honoré de pouvoir être un de ceux que vous avez interviewés, mais je vous mets en garde tout de suite.
00:01:14:23	La première chose que je voudrais dire, le premier tempérament que je voudrais apporter, c'est que j'ai quitté les affaires intergouvernementales première version, il y a déjà 35 ans. Donc mes souvenirs ne sont pas aussi adéquats que vous pourriez peut-être le souhaiter.
00:01:29:20	J'ai eu une deuxième époque ensuite aux Affaires intergouvernementales qui a duré trois ans, de 93 à 96, mais ça fait déjà quelques années que j'ai quitté également. Mais ceci dit, malgré mon âge avancé, j'essaierai de récupérer mes meilleurs souvenirs pour pouvoir vous être le plus utile possible.
00:01:48:03	RT : Je vous remercie. RN : Revenant à votre question maintenant, parce que je ne veux pas perdre ce filon-là que je trouve fort intéressant, j'ai... quand j'ai terminé mes études de droit, je voulais faire autre chose en droit. Je trouvais que mon apprentissage du droit était un apprentissage d'une technique, très rigide et qui manquait de substance, qui manquait de relation directe avec la société.
00:02:14:10	Et j'avais l'intention à ce moment-là de faire une thèse de maîtrise en droit, sur le droit du travail, venant d'un milieu ouvrier de Montréal.
00:02:26:08	Et à Sherbrooke où j'étais, on n'était pas équipés pour faire une thèse de maîtrise. Alors j'ai bousculé un peu les notions d'organisation de la Faculté et comme ça ne pouvait pas débloquer à ce moment-là, je me suis dit : « Je vais me retourner vers un autre champ d'activité. »
00:02:45:20	Et ayant déjà séjourné un peu à Paris quelque temps pendant que j'étais dans l'armée canadienne, j'en ai... j'avais gardé un souvenir et un goût de la France,

00:02:57:11	et je m'étais dit que c'était le bon endroit où les structures gouvernementales et organisationnelles avaient été mises au point et développées beaucoup. De sorte que pour moi, c'était un objectif à atteindre que d'aller étudier en France, pour pouvoir me donner un complément à ma formation juridique pour ce que ça pourrait donner par la suite.
00:03:18:13	Je ne parlais donc pas avec un objectif précis, si ce n'est une amélioration de type culturel. Mais cette... cette démarche-là a été fort utile par la suite parce qu'en revenant au Québec en 62, je me suis trouvé un emploi comme adjoint de Louis-Philippe Pigeon, le grand juge de la Cour suprême qui a été également à l'époque conseiller juridique de M. Lesage.
00:03:43:18	Il y avait pas de lois qui se faisaient au Québec qui n'étaient pas passées par les mains de Pigeon. Et M. Pigeon avait besoin de quelqu'un pour l'aider. Et il avait accepté de recourir à mes services.
00:03:57:16	Et le fait que j'avais étudié à Paris a sûrement aidé dans la sélection que M. Pigeon a faite, vu qu'il recherchait quelqu'un qui connaissait assez bien la langue française pour pouvoir faire des lois en bon français.
00:04:11:13	En outre, j'ai eu par la suite des contacts avec M. Parizeau, qui m'a invité en 82 à devenir sous-ministre des Finances, même si j'étais un conseiller juridique plutôt qu'un conseiller économique.
00:04:26:00	Et il m'a dit : « Laissez faire ! L'économique, moi je m'en charge, j'ai besoin d'un gars qui est capable de faire de l'organisation et de me tenir un ministère correctement. » Là-dessus, je lui dis : « Moi, sur ce plan-là, j'ai pas de problème ! »
00:04:38:08	Et le fait que j'avais étudié à Paris a sûrement également été important pour Parizeau, qui lui-même avait étudié au Collège de France, avait fait Sciences Po, aussi, je pense, à Paris. De sorte que ç'a été vraiment une démarche intéressante de ma part que de décider d'aller faire Sciences Po à Paris.
00:04:57:14	Et Sciences Po, on connaissait pas beaucoup à l'époque ce que c'était ici. Mais on le sait maintenant, c'est la très grande institution par où sont... là où sont formés tous les hommes politiques français et également les gens du secteur privé qui pantouflent souvent du secteur public vers le secteur privé.
00:05:18:09	RT : Merci M. Normand. Votre carrière est assez particulière. Vous avez exercé beaucoup de responsabilités.
00:05:29:10	Je voudrais mentionner de façon très claire que vous avez été sous-ministre en titre pendant près de 18 ans auprès de 18 ministres différents et œuvré auprès de huit premiers ministres issus de trois partis politiques. Donc cela vous cadre de façon à mon sens assez bien en ce qui concerne votre carrière.
00:05:51:08	Pour ce qui est des questions reliées aux relations internationales et aux affaires intergouvernementales, vous êtes nommé sous-ministre des Affaires intergouvernementales le 30 juin 1977 et vous le serez jusqu'au 18 octobre 1982.
00:06:09:03	Autre élément de contexte que je voudrais rappeler pour nos auditeurs, il est assez important d'indiquer que non seulement vous êtes sous-ministre des Affaires inter le 30 juin 1977, mais à ce moment-là Claude Morin est sous-ministre (NDLR : Claude Morin est alors ministre), Marcel Beaux est consul général de France à Québec, Jean Deschamps est délégué général du Québec à Paris, René Lévesque est premier ministre du Québec et Raymond Barre, premier ministre de France.

00:06:39:11	Et il y a dès le départ des éléments assez intéressants en ce qui concerne les relations France-Québec, auxquelles vous serez associé. Un an après sa venue au pouvoir en novembre 1976, le premier ministre René Lévesque effectue une visite officielle en France du 2 au 4 novembre 1977. Cette visite marquera le début des visites annuelles alternées des premiers ministres du Québec et de la France.
00:07:09:14	Donc 1977, c'est un an exactement après l'arrivée au pouvoir de M. René Lévesque. Je voudrais vous demander qui a pris l'initiative de ces visites alternées, dans ce cas-ci entre M. René Lévesque et M. Raymond Barre; est-ce que c'est le gouvernement français, est-ce que c'est le gouvernement québécois ?
00:07:32:14	Est-ce qu'il y avait un sens particulier qui était au départ accordé à ces visites alternées ?
00:07:40:05	RN : Alors je vais vous dire, au meilleur de ma connaissance et de ma mémoire, si je me souviens bien, c'est Jacques Joli-Cœur, qui était un des adjoints du Protocole à l'époque, je pense qu'il n'était pas encore chef du Protocole, qui... je pense qu'il était aux Affaires françaises à cette époque-là... RT : Il était aux Affaires françaises, je crois.
00:07:56:10	RN :... qui m'avait suggéré la chose en disant : « Ça peut être plein de possibilités pour le Québec, vu que ça va créer un lien organique annuel avec la France au plus haut niveau. »
00:08:11:02	J'ai trouvé ça intéressant. J'en ai parlé à Claude Morin, qui en a sûrement parlé à Louise Beaudoin. D'ailleurs l'idée venait peut-être de Louise, je ne sais trop quoi, mais moi je l'ai eue de Jacques Joli-Cœur.
00:08:23:06	Et j'ai trouvé que... On a trouvé que c'était une chose intéressante à faire et lors de la visite... d'une des visites du premier ministre, je crois que c'était au Québec, quand un des premiers ministres de France est venu ici, on a inscrit dans le procès-verbal une disposition prévoyant que désormais, chaque année, le premier ministre de France et celui du Québec se rencontreraient alternativement à Québec ou à Paris.
00:08:50:14	Chaque année, au mieux des possibilités, parce que la situation politique dans chaque endroit varie beaucoup de sorte... mais l'idée de base était là. Donc il y avait institutionnellement une rencontre obligatoire qui était prévue par les textes entre les deux premiers ministres, j'ai trouvé ça extraordinaire, pour assurer la pérennité de la relation France-Québec au plus haut niveau.
00:09:16:09	RT : Justement, le mot pérennité, je pense, est un mot absolument important. Au mois de février 1979, c'est cette fois-ci le premier ministre de France, Raymond Barre, qui vient au Québec et il rencontre bien sûr le premier ministre René Lévesque.
00:09:33:09	Et les observateurs et ceux qui ont écrit sur les relations entre la France et le Québec constatent que c'est en un sens la consécration du principe des visites alternées des premiers ministres français et québécois. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette...
00:09:49:08	RN : Tout à fait ! Tout à fait ! Je vous... J'ai appris par la suite que M. Parizeau, qui était ministre des finances, avait eu une bonne relation avec M. Barre, personnellement, à l'époque, de sorte que ça incitait aussi M. Barre à donner suite à l'entente France-Québec de visites alternées des premiers ministres.

00:10:10:06	Et je dois vous avouer bien humblement qu'à Sciences Po, j'avais eu comme professeur d'économie Raymond Barre, qui à l'époque était professeur d'économie à l'université de Caen, mais qui venait donner des cours d'économie une fois de temps en temps à Sciences Po dans le grand auditorium Émile-Boutmy au rez-de-chaussée, qui était plein à capacité chaque fois qu'il se présentait.
00:10:34:13	Évidemment, il se souvenait pas de moi, mais moi je me souvenais beaucoup de lui et j'ai eu l'occasion de le lui rappeler par la suite, ce qui contribue à solidifier les liens entre la France et le Québec et à assurer la pérennité – comme on disait tout à l'heure – institutionnelle des visites alternées.
00:10:52:13	RT : Puisque ce sont des visites alternées et que ces visites sont consacrées et qu'elles font partie du dispositif officiel institutionnel entre la France et le Québec,
00:11:04:15	est-ce que les procès-verbaux faisaient l'objet d'une attention particulière ou est-ce que c'était simplement deux, trois paragraphes qui étaient écrits à la fin d'une rencontre alternée ?
00:11:15:16	RN : Ah, alors je dois vous avouer que nous avons inauguré l'inscription de la nécessité des visites alternées dans les procès-verbaux à cette occasion-là. Nous avons inauguré une nouvelle façon de procéder.
00:11:27:22	J'avais suggéré au consulat de France à Québec que nous puissions rédiger avant la venue du premier ministre de France le procès-verbal de leur rencontre.
00:11:39:08	On aurait pu faire un ordre du jour. Mais l'ordre du jour, c'est ouvert; on ne sait pas ce que les gens vont dire ou ce qu'ils vont décider par la suite. Tandis qu'en ayant, en rédigeant à l'avance le procès-verbal de ce sur quoi on pense qu'ils devraient s'entendre, on leur rétrécit le corridor jusqu'à un certain point et on les mène plus facilement vers l'objectif qui était visé.
00:12:06:19	Les Français, qui trouvaient ça un peu aberrant sur un plan structure intellectuelle, trouvaient ça quand même intéressant et ont abondé dans ce sens-là et c'est ce qui s'est produit. Nous avons donc rédigé le procès-verbal de la rencontre avant même que la rencontre n'ait lieu. Il a été entériné par les premiers ministres, ça réduit la longueur des discussions à ce moment-là et on sait exactement ce que nous nous apprêtons à faire, vu qu'on avait les textes à l'avance.
00:12:32:21	Alors j'ai trouvé que c'était une bonne initiative de notre part qui a donné de bons résultats.
00:12:38:04	RT : Donc c'est plus efficace au plan opérationnel et c'est plus efficace au plan politique.
00:12:44:15	RN : Tout à fait.
00:12:47:22	RT : D'accord. Le 30 août 1979, Yves Michaud remplace Jean Deschamps comme délégué général du Québec à Paris et en novembre 79, Henri Réthoré devient le nouveau consul général de France à Québec avec le départ de Marcel Beaux.
00:13:05:22	Et ces événements vont précéder de peu la tenue du premier référendum sur la souveraineté-association du Québec, le 20 mai 1980.

00:13:19:13	Ces événements se sont produits il y a plusieurs années; est-ce que vous pouvez nous indiquer comment le référendum a influencé les relations entre la France et le Québec ? Est-ce que la partie française vous a fait part de ses préoccupations puisque c'était quand même un événement politique, une activité politique qui était assez importante et déterminante pour le Québec ?
00:13:44:15	RN : Il y a pas de doute. Ç'a été une époque très intéressante. D'abord pour la France qui voyait là l'aboutissement d'une relation étroite entre la France et le Québec, qui devenait un aboutissement institutionnel potentiellement.
00:13:59:15	Et la France n'était pas insensible à cette possibilité. Elle voulait même, elle voulait bien s'y associer sans cependant se mêler de nos choses ici à l'intérieur. Mais en nous assurant de son soutien quelle que soit la décision qui arriverait.
00:14:16:10	Et pour nous c'était un appui intéressant de savoir que la France n'était pas opposée à cette hypothèse que le gouvernement voulait soumettre aux électeurs. Ç'a donc été une époque très fébrile de discussions entre les Français et nous.
00:14:34:09	Et nous avons, nous pouvions compter sur les fonctionnaires français de très haut niveau. Vous avez parlé de Beaux, vous avez parlé de Réthoré également, ç'a été vraiment deux consuls généraux qui ont eu une importance capitale dans le développement des relations France-Québec,
00:14:54:01	et nos... mes relations avec ces deux-là étaient excellentes et nous ne nous contions pas d'histoire. Nous allions directement sur le sujet et nous disions de part et d'autre ce que nous pensions qui devrait se produire sans que la France se sente bousculée ni que le Québec se sente abandonné.
00:15:16:18	RT : Je vous remercie. Du 11 décembre au 17 décembre 1980, le premier ministre René Lévesque fait une visite officielle en France, donc un an après le référendum sur la souveraineté-association dont il faisait la promotion et référendum qui a été battu. (NDLR : Le référendum a eu lieu en mai 80.)
00:15:36:16	M. Lévesque est accompagné de personnalités influentes du côté québécois, les ministres Claude Morin et Bernard Landry, il est reçu en France par le premier ministre français Raymond Barre et le président de la République française, M. Valéry Giscard-D'Estaing.
00:15:53:17	Le premier ministre René Lévesque reçoit un doctorat honoris causa de l'université de la Sorbonne, donc c'est une visite officielle qui est importante un an après le référendum.
00:16:07:16	Le 12 décembre, malheureusement, cette visite est un peu obscurcie par le fait que l'ancien premier ministre M. Jean Lesage décède, ce qui est un événement important au Québec et pour tous les Québécois.
00:16:26:07	
00:16:29:00	Ce que l'on peut penser quelques années plus tard, c'est le fait que cette visite, puisqu'elle prenait place un an après le référendum, avait une signification particulière pour la partie française.
00:16:46:22	Est-ce que vous avez ressenti, ou vous avez noté plutôt, de la part de la partie française, des éléments d'insatisfaction ou des éléments reliés au fait que le référendum promu par le premier ministre n'avait pas obtenu le résultat escompté ?

00:17:13:09	RN : Avant de répondre à votre question, si vous me permettez, je faisais partie de la délégation québécoise à ce moment-là et je me souviens très bien de ces événements parce que M. Lesage, pour moi, avait été un premier ministre marquant et c'était un des hommes politiques que j'ai eu le plaisir de servir dans le passé.
00:17:34:02	J'avais noué avec lui une excellente relation au point où il m'avait même offert à un moment donné de me joindre à lui dans son étude d'avocat lorsqu'il avait quitté la politique. De sorte que j'étais profondément déçu de son décès et surtout de ne pas pouvoir assister à ses funérailles vu que j'étais à Paris à ce moment-là.
00:17:55:12	Ceci dit, pour reprendre votre question, les Français ont toujours été très corrects dans leurs relations avec le Québec. Que les choses soient bonnes pour le Québec ou ne le soient pas beaucoup, les Français prenaient acte et continuaient à épauler les Québécois et à maintenir la relation entre la France et le Québec.
00:18:19:05	C'était devenu une relation adulte et non pas une relation purement sentimentale si vous voulez, même si elle l'était aussi un peu à la base. De sorte qu'il n'y a pas eu d'effet négatif dommageable suite à la perte du référendum dans la relation France-Québec.
00:18:40:15	Bien sûr, le Québec n'avait pas la présentation victorieuse qu'il aurait pu avoir autrement. Et d'ailleurs un référendum perdu, ça entraîne toujours des côtés négatifs pour celui qui l'a perdu. Bien sûr ! Mais ceci dit, les Français n'ont pas laissé tomber le Québec pour autant à ce moment-là.
00:19:02:23	La vigueur de la relation n'était peut-être pas aussi intense qu'elle ne l'aurait été autrement, mais elle... la relation était maintenue et très cordialement également.
00:19:15:12	RT : Je vous remercie. Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu président de la République et il nomme à son tour François Maurois comme premier ministre.
00:19:27:16	Il y a un événement qui se déroule rapidement après l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand à la présidence de la République et cet événement se déroule à Ottawa, à Montebello de façon très précise; c'est le G7 qui réunit les sept pays les plus importants au plan économique de la planète.
00:19:48:22	Et à ce moment-là le consul général de France, Henri Réthoré, organise la rencontre entre le président de la République François Mitterrand et René Lévesque, le mardi 21 juillet à l'ambassade de France à Ottawa, à la fin de la réunion du G7 à Montebello les 20 et 21 juillet.
00:20:08:21	Lors de cette rencontre, le président français a permis au Québec de faire valoir un élément extrêmement important, c'est-à-dire le fait qu'il reconnaissait que le Québec devait participer à un futur sommet des chefs d'État et de gouvernements des pays de la Francophonie.
00:20:27:13	Donc pour le président français, c'était un élément important, il avait écouté le premier ministre René Lévesque et pour lui, M. Lévesque avait une position qui était tout à fait acceptable pour la France.
00:20:45:04	Est-ce que vous considérez que cette entente entre la France et le Québec, sur une question qui pour le Québec était extrêmement importante – c'est-à-dire le droit et la nécessité pour le Québec d'avoir accès à la table des chefs de gouvernement et des chefs d'État de la Francophonie lors d'un grand sommet –

00:21:06:06	est-ce que vous considérez que c'est un bel exemple des relations directes entre la France et le Québec et le fait que l'on puisse aboutir et atteindre un certain nombre de positions communes sur des sujets de grande importance partagés de part et d'autre ?
00:21:23:23	RN : Tout à fait ! Et ça prenait d'ailleurs un certain courage à la France pour adopter une attitude comme celle-là. C'est la preuve de ce que je vous évoquais tout à l'heure, c'est que la France n'avait pas laissé tomber le Québec après la perte du référendum par les autorités québécoises.
00:21:42:03	RT : Je vous remercie. Donc il y a un autre événement qui cette fois-là se produit au Canada et qui va bouleverser les choses à ce moment-là et par la suite.
00:21:54:00	Le 17 avril 1982 est adoptée la loi constitutionnelle du Canada avec le rapatriement du British North America Act et cette nouvelle constitution, le Québec ne l'a pas signée comme chacun sait, il ne l'a pas signée en 1982, il ne l'a pas signée depuis.
00:22:12:18	Est-ce que le nouveau contexte constitutionnel canadien a modifié les relations entre la France et le Québec ? Parce que là, c'était la loi du pays qui changeait, la loi fondamentale du pays, la constitution, donc le contexte constitutionnel n'est plus le même. Il est modifié.
00:22:31:02	Est-ce que ce qu'on a appelé la nouvelle constitution du Canada de 1982 a changé la nature des rapports entre le Québec et la France ?
00:22:45:01	RN : À ma connaissance, non ! La France a continué à soutenir le Québec comme elle le faisait auparavant et le Québec a pris acte de l'évolution des choses et n'en exigeait pas davantage de la France d'ailleurs.
00:22:58:08	De sorte que c'était une relation qui était devenue entre adultes consentants, si je peux m'exprimer ainsi. Et qui faisait en sorte que quoi qu'il arrive, la relation France-Québec passait à travers les événements politiques, qui autrement pourraient être perçus comme étant adverses.
00:23:16:15	RT : D'accord. En octobre 82, vous êtes appelé à de nouvelles fonctions et par la suite vous revenez sous-ministre des Relations internationales et sous-ministre responsable de l'Immigration, à compter du 28 septembre 1994 jusqu'au mois d'août 1996.
00:23:38:00	
00:23:39:00	Est-ce que la nouvelle configuration du Ministère avec les responsabilités concernant l'immigration, est-ce que cette nouvelle configuration a modifié les liens avec la France ou est-ce que c'était plutôt une question d'affaires internes ?
00:23:57:21	RN : C'était plutôt une question d'affaires internes; de toute façon nous avons une bonne relation avec l'immigration et ce n'est pas que nous ayons juridiction ou non sur l'immigration comme ministère qui modifiait nos relations avec la France en aucune façon.
00:24:17:00	RT : D'accord. Au mois de janvier 1995, il y a une visite officielle en France du premier ministre M. Jacques Parizeau. À ce moment-là, Claude Roquet est délégué général du Québec à Paris, Dominique de Combes de Nayves est alors consul général de France à Québec, François Mitterrand est président de la République française.

00:24:38:16	Compte tenu de sa dimension très politique, la visite officielle du premier ministre Parizeau s'inscrivait dans l'année du deuxième référendum sur la souveraineté du Québec, qui devait avoir lieu plus tard à la fin de 1995.
00:24:52:22	Les autorités françaises ont-elles exprimé des conditions spécifiques à la tenue de la visite du premier ministre Jacques Parizeau en France ?
00:25:03:20	RN : Pas à ma connaissance. La France considérait le premier ministre du Québec comme étant le premier ministre de l'État du Québec, de la province du Québec, comme elle l'avait toujours fait. Et le résultat du référendum du premier, ou la perspective d'un autre référendum à venir, ne changeait pas le type de relation que nous avions avec la France.
00:25:28:21	C'était vraiment une relation entre adultes et la présence de M. Parizeau, qui avait déjà étudié en France, qui connaissait bien M. Barre à l'époque, faisait en sorte que ça consolidait même la relation entre la France et le Québec. Je dois vous avouer que cette relation-là, même si institutionnellement elle a été très forte, nous en avons fait état dans les minutes qui ont précédé,
00:25:54:07	mais elle tenait beaucoup aux relations entre les individus. Mes relations avec les représentants français à Québec étaient presque amicales, de sorte qu'on pouvait se parler très ouvertement et très facilement et on gardait une amitié indéfectible, quelle que soit l'évolution des choses.
00:26:13:20	En d'autres termes, l'évolution de la place du Québec vis-à-vis de la France, dans ses relations avec la France, tenait en bonne partie, mais pas exclusivement, à la présence des individus qui l'assumaient et qui faisaient en sorte que cette relation puisse se développer naturellement.
00:26:33:09	RT : Le 30 octobre 1995, le référendum a lieu et pour une deuxième fois le référendum mis de l'avant par le gouvernement du Québec était battu. Il faut rappeler que...
00:26:45:20	- RN : De peu ! de peu ! - RT : De peu, mais battu néanmoins.
00:26:49:08	Et M. Jacques Chirac avait été élu président de la République française le 17 mai 95, donc quelques mois auparavant. Il faut préciser que Dominique de Villepin et Claude Roquet occupaient encore leur poste respectif.
00:27:06:13	Vous avez en partie répondu à ma question, à la question antérieurement, mais néanmoins cette fois-ci, il ne s'agit pas d'une visite du premier ministre du Québec en France; il s'agit d'un référendum mis de l'avant par le gouvernement du Québec, qui n'est pas retenu par la majorité des électeurs, donc il y a une situation très, très concrète.
00:27:32:11	Est-ce que cette fois-ci, compte tenu justement de ce que vous avez mentionné, que les résultats du référendum sont, pour départager le oui et le non... sont très serrés, est-ce que cela a changé la perception que la France avait de nous ou à tout le moins modifié un peu la coopération France-Québec ?
00:27:53:22	RN : Il y a pas de doute que l'échec du référendum, comme l'échec du premier référendum de 80, a réduit l'importance du Québec aux yeux de la France. Nous n'avons pas le même... la même force que nous avions antérieurement. Mais ça c'est le résultat d'un référendum négatif.

00:28:16:01	Et... Mais ceci dit, ça n'altérerait pas pour autant la bonne relation qu'il y avait entre la France et le Québec. Bien sûr, nous n'étions pas réputés comme une force potentielle comme nous pouvions l'être antérieurement, mais la France ne nous abandonnait pas pour autant cependant.
00:28:32:15	RT : D'accord. Donc, ce que vous nous indiquez, c'est que la relation de gouvernement à gouvernement et de peuple à peuple aussi et la relation entre peuples adultes, gouvernements adultes n'était pas altérée par...
00:28:50:12	- RN : Était maintenue. - RT : ... était maintenue, n'était pas altérée par le résultat du référendum, comme elle n'avait pas été altérée par la constitution de 1982 ou d'autres éléments.
00:28:59:00	RN : Elle était un peu altérée. Parce que nous n'avions pas la même force de discussion ou de potentiel de discussion que nous avons avant les référendums dont il s'agit. Nous étions des perdants. Mais c'est pas parce que nous avons perdu que la France nous laissait tomber pour autant.
00:29:18:14	RT : D'accord. Le 29 janvier 1996, M. Lucien Bouchard devient premier ministre, succédant à M. Jacques Parizeau.
00:29:29:22	Donc, et ça c'est un élément important, parce qu'en un sens on peut dire que la période après référendaire, après référendum pardon, était terminée et qu'avec un nouveau premier ministre, il y avait un certain nombre d'autres orientations qui pouvaient être prises.
00:29:51:21	Est-ce que ce changement de premier ministre, M. Lucien Bouchard ayant été ambassadeur de France, pardon, du Canada en France, est-ce que ce changement de premier ministre a suscité un intérêt particulier du côté de la partie française ?
00:30:12:17	RN : Chaque changement de premier ministre suscite un intérêt de la part des gouvernements avec lesquels nous faisons affaire, dont la France bien sûr. Mais je n'ai pas senti chez les Français une baisse d'intérêt en aucune façon vis-à-vis du Québec.
00:30:28:15	Même si M. Bouchard avait été ministre libéral, avait été ministre à Ottawa.
00:30:37:00	- RT : Ministre conservateur. - RN : Conservateur, c'est ça. Et même s'il avait également été ambassadeur du gouvernement fédéral à Ottawa. Non. J'ai pas senti de baisse d'intérêt de la part des Français.
00:30:50:11	- RT : D'accord. Toujours dans l'optique de gouvernement responsable et gouvernement adulte de part et d'autre. - RN : Exact.
00:31:00:19	RT : Les relations avec le gouvernement fédéral du Canada. Vous venez de nous mentionner le fait que M. Bouchard avait été ministre du gouvernement conservateur de Brian Mulroney, que M. Bouchard avait été ambassadeur du gouvernement fédéral canadien à Ottawa, à part ça... non pas à Ottawa pardon, mais à Paris.
00:31:21:23	Donc, est-ce que dans l'ensemble, pas seulement en ce qui concerne cette dernière période, mais dans l'ensemble, est-ce que vous considérez que les relations avec le gouvernement fédéral, dans le cadre des relations entre la France et le Québec, étaient ou ont été des relations plutôt mouvementées, ou est-ce qu'elles ont eu des périodes d'apaisement ?

00:31:48:22	Comment pouvez-vous qualifier les relations avec le gouvernement du Canada ? Parce que nous entretenons des relations avec le gouvernement français, mais en même temps nous entretenons des relations extrêmement étroites avec le gouvernement fédéral canadien sur un très grand nombre de sujets, y compris bien sûr sur le sujet des relations entre la France et le Québec.
00:32:10:14	RN : Bon. Je ne vous parlerai pas des relations entre le gouvernement du Québec et le gouvernement d'Ottawa. C'est un autre débat, c'est un autre... c'est un autre secteur d'activité qui ne relevait pas de mes fonctions.
00:32:22:02	Mais si vous me parlez des relations entre le ministère où j'étais et le ministère des Affaires étrangères à Ottawa, je peux vous en parler.
00:32:32:07	Mais ce qui est intéressant dans cette relation que nous avons, c'est qu'elles étaient... cette relation était difficile quelquefois, dépendant des sujets qui étaient traités dans l'actualité.
00:32:45:01	Mais nous avons un interlocuteur à Ottawa, Michel de Goumois qui représentait totalement bien son gouvernement, et eux avaient l'impression que je représentais bien mon gouvernement également. Et que nous n'avions pas les mêmes points de vue, mais nous concevions que nous pouvions avoir des divergences de vue pas personnellement, mais dans l'exercice de nos fonctions.
00:33:07:14	Ce qui a fait en sorte que nous continuions à travailler correctement même si quelques fois c'était un peu plus difficile qu'à d'autres moments, mais la relation restait opérationnelle entre les deux gouvernements, pas sur la place publique mais dans les contacts personnels.
00:33:26:14	RT : D'accord. À l'heure actuelle, il y a eu plusieurs déclarations faisant état du fait que le fameux triangle France-Canada-Québec, donc avec les trois partenaires, était maintenant plutôt apaisé.
00:33:43:18	Quand vous étiez sous-ministre, à la fin des années 70, début des années 80 et autour de 1995, je présume que les relations n'étaient pas toujours apaisées entre les diverses parties du triangle.
00:34:01:00	RN : Exact. Vous avez tout à fait raison ! Les intérêts divergeaient beaucoup. Jamais le Québec n'approuvait ce qu'Ottawa avait fait avec le rapatriement de la constitution, en sens inverse, Ottawa n'était pas non plus d'accord avec les démarches que le Québec voulait prendre.
00:34:17:15	Mais la relation <i>day to day</i> , sur une base quotidienne, demeurait une relation opérationnelle à cause des individus qui incarnaient cette relation-là, tant à Ottawa qu'à Québec.
00:34:31:05	Il y a eu quelques frictions interpersonnelles à l'occasion bien sûr. Mais rien pour mettre, pour jeter aux ordures ce type de relation-là.
00:34:41:08	RT : Donc les relations étaient opérationnelles parce qu'il y avait un certain nombre d'intérêts communs et en plus parce que les personnes responsables représentant le mieux possible leur gouvernement respectif faisaient en sorte que ces relations soient opérationnelles.
00:35:01:15	RN : Nous n'étions pas là pour alimenter les querelles sur un plan politique. Nous étions là pour faire en sorte que malgré les querelles entre les gouvernements, nous essayions de faire en sorte que les relations entre les deux gouvernements se maintiennent à un niveau acceptable.
00:35:17:14	RT : Dernier élément que je voudrais soulever avec vous, c'est l'avenir des relations entre le Québec et la France.

00:35:24:00	Vous avez une grande expérience non seulement des relations entre le Québec et la France, mais dans plusieurs domaines très importants de la fonction publique et du secteur public.
00:35:35:11	Vous avez assumé des responsabilités déterminantes, vous avez – je pense qu’il faut le souligner – beaucoup de connaissances concernant les questions des relations internationales, des relations entre la France et le Québec en particulier et dans beaucoup d’autres domaines, j’ai déjà noté que vous avez été sous-ministre pendant 18 ans.
00:35:59:18	Avec tout ce bagage, avec... quelles perspectives avez-vous des relations entre la France et le Québec à partir de maintenant ? Il y a de grands dossiers qui ont été initiés récemment par le Québec, enfin récemment, au cours des dernières années, au cours de la dernière décennie.
00:36:17:19	Je pense à l’entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, je pense également à l’accord de libre-échange entre le Canada et l’Union européenne, qui est l’accord commercial, économique et global entre le Canada et l’Union européenne,
00:36:38:04	qui a été initié par le premier ministre Jean Charest au cours des années antérieures. Ce sont là des grands dossiers. Est-ce qu’il y a d’autres dossiers qui doivent être mis de l’avant à votre avis ?
00:36:57:02	Est-ce que ces dossiers-là doivent être approfondis pour que les résultats soient les plus fructueux possible de part et d’autre, compte tenu de la nouvelle conjoncture mondiale, mondiale oui, et en Amérique du nord aussi comme on le sait, avec ce qui se passe au sud de nos frontières ?
00:37:18:12	RN : Je n’ai malheureusement pas de boule de cristal pour pouvoir répondre de façon satisfaisante à votre question.
00:37:25:16	Cependant, la relation entre la France et le Québec est une relation entre adultes et qui se respectent et qui veulent continuer à maintenir cette relation-là.
00:37:35:20	Je pense que le passé le démontre amplement et je crois que c’est sur cette base-là que l’avenir sera également productif, prometteur et intéressant.
00:37:46:09	Sur quels dossiers spécifiques ? Impossible pour moi de vous en parler aujourd’hui; ça va évoluer avec les besoins qui vont survenir dans l’actualité. Mais y a pas de doute qu’à la base, cette bonne entente-là entre les deux gouvernements va subsister et est là pour rester.
00:38:06:12	RT : Je vous remercie. Et si je peux résumer, bien que ça soit très difficile, l’étendue de votre pensée,
00:38:16:02	est-ce que je peux dire que les relations entre la France et le Québec, de gouvernement à gouvernement et de peuple à peuple, sont tellement solides qu’elles forment un socle et que ces relations peuvent s’adapter aux diverses circonstances qui ont lieu en Amérique du Nord ou en Europe, parce qu’ il y a une problématique européenne très importante pour la France,
00:38:42:10	et que nos relations sont à ce point solides, que nous pouvons après 50 ans faire face à beaucoup de situations, que nous en avons connu des difficiles et que s’il y en a d’autres qui sont difficiles, nous pourrions les surmonter ?

00:38:57:07	RN : Ma réponse est clairement oui ! Je le crois fermement, mais attention ! Il faut pas, c'est pas une... ce n'est pas un gage qui nous permet de faire n'importe quoi. Il faut savoir continuer à être raisonnable avec les Français et les Français vont devoir continuer à l'être avec nous.
00:39:17:02	Et dans la mesure où nous voulons maintenir de part et d'autre cette relation-là, et on le veut présentement, je pense qu'il va falloir s'adapter suivant les problèmes qui se présenteront, mais qu'on va passer à travers chaque fois parce qu'à la base, il y a un désir de part et d'autre de pouvoir maintenir ce type de relation.
00:39:37:19	RT : Eh bien merci beaucoup M. Normand de nous, m'avoir accordé cette entrevue. RN : Ça été très agréable, merci bien !
00:39:43:20	